



**FINAUTONOME**

**Ensemble on va y arriver!**

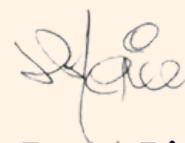
**Rapport annuel 2022**

# Mot du président du conseil d'administration

Finautonome qui fut fondé en fin d'année 2019 (initialement sous le nom « Le Flambeau »), n'a véritablement démarré ses activités qu'en 2020. C'est en 2021 que Finautonome a finalement déployés ses premiers services. Après le déploiement des premiers services, nous avons mentionné qu'en 2022 Finautonome voulait être plus présent que jamais dans l'écosystème, en relation avec les parties prenantes et ceux pouvant avoir un impact dans l'amélioration de l'autonomie financière des personnes en situation de handicap (PSH), pour enfin amorcer le changement majeur qui s'impose dans la santé financière des PSH.

Ainsi, après seulement deux années d'activité, l'année 2022 aura été une année d'échange avec le milieu des PSH, de réseautage, de diffusion ciblée d'information sur des programmes (notamment le CIPH et REEI) existants et mal utilisés et d'ajustement quant à notre stratégie de développement. De plus, notre Centre d'expertise finance et handicap a publié ses deux premières études (réalisées par Raymond Chabot Grant Thornton) sur le comportement des Québécois francophones face à ces mesures et nous a permis de mieux comprendre pourquoi cette strate de la population canadienne sous-utilise le CIPH et REEI. Les conclusions de ces études viendront contribuer grandement à influencer nos interventions pour être le plus pertinent possible dans nos initiatives afin d'éliminer ce déficit face au reste de la population des PSH des autres provinces canadiennes.

Je termine en remerciant chaleureusement nos partenaires, les bénévoles qui s'impliquent au sein de nos comités et du conseil d'administration, ainsi que finalement l'équipe dédiée de Finautonome. Merci à vous tous pour votre contribution à la réalisation de notre belle mission et qu'ainsi nous puissions le plus rapidement possible, améliorer la santé financière des PSH... qui en ont tellement besoin.



**Jean-Pierre Morier**

# Finautonome

Finautonome est un organisme communautaire voué au bien-être financier des personnes en situation de handicap.

Nous offrons de l'accompagnement pour les aider à accéder plus facilement à l'aide financière qui existe pour elles, à travers des programmes et des mesures fiscales des gouvernements.

De plus, nous sensibilisons les milieux financiers et professionnels afin qu'ils contribuent, eux aussi, à l'accès à ces programmes pour leur clientèle en situation de handicap.



## Notre vision

Que chaque personne en situation de handicap puisse aspirer à une bonne qualité de vie, grâce à laquelle elle pourra, avec un entourage bienveillant, réaliser ses choix pour atteindre son plein potentiel.



## Nos valeurs

- ✓ Impact
- ✓ Équité
- ✓ Autonomie
- ✓ Expertise

# Mot de la directrice générale

La dernière année s'est déroulée à une vive allure. J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier tous les membres du conseil d'administration, les membres, les partenaires, les collaborateurs, les sympathisants et toutes les personnes qui ont accepté de faire la route ensemble afin de surmonter les obstacles qui se trouvent sur le chemin des personnes en situation de handicap.

**Ensemble, on va y arriver** ce n'est pas qu'un slogan, c'est une décision qui fait écho à « Ne faites rien pour nous sans nous » qui mobilise présentement les personnes en situation de handicap. Finautonome rejoint les rangs avec l'énergie et la vitalité du nouvel arrivant dans cette communauté d'entraide qui s'est bâtie sur des dizaines d'années au Québec. Nous marchons sur une route défrichée, mais encore remplie d'embûches. Il reste encore tant à faire pour atteindre une juste inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour sa part, Finautonome s'attaque à un obstacle de taille décrié par toute la communauté: la pauvreté et l'iniquité financière. Nous partageons donc notre expertise en collaboration et en complémentarité avec un maximum de personnes. Nous mettons en lumière des solutions qui existent et qui améliorent concrètement le bien-être financier des personnes en situation de handicap.

En résumé, l'année 2022 aura été une année d'échange, d'écoute, d'apprentissage, de perfectionnement et d'ajustement tant à l'interne qu'à l'externe. Tout cela est de bon augure. Des améliorations comme le Programme de revenu de base au Québec, l'assouplissement du Crédit d'impôt pour personnes handicapées, ou le projet de loi C-22 pour l'avènement d'une prestation canadienne pour personnes handicapées, sont des pas dans la bonne direction.

Continuons d'être agiles pour mieux servir notre cause et demeurons à l'écoute des uns et des autres, dans un contexte où nous devons encore nous ajuster au mode virtuel.

Continuons de progresser ensemble. Grâce à la mise en commun de nos forces, de nos expériences et de nos ressources complémentaires, on avance. Ensemble, je suis convaincue qu'on va y arriver. Nous sommes encore loin de la destination finale, mais le chemin s'élargit et nous sommes toujours plus nombreuses et plus nombreux à promouvoir l'accessibilité aux aides et aux programmes et à agir pour l'équité et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Merci d'avoir contribué à solidifier les fondations de Finautonome, par votre immense générosité, votre ouverture, vos bonnes idées, vos remarques constructives et votre précieux temps. Merci d'être là!



Pascale Pilon

# Nos bons coups 2022



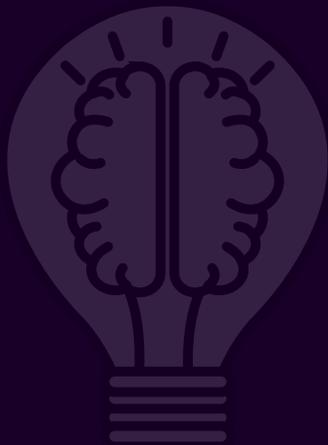
# Nos bons coups 2022

## On y voit plus clair!

Deux premières études réalisées par Raymond Chabot Grand Thornton pour le Centre d'expertise finance et handicap nous dévoilent **pourquoi si peu de Québécois ont recours aux mesures d'aide financière.**

## Équipé pour se développer!

Outil technologique puissant pour développer la gestion administrative et automatiser plusieurs suivis, **la suite Zoho** nous offre un gestionnaire de contact qui nous permet de rêver de grand.



## Une bonne idée pour propager nos messages

Nos trousseaux médias sociaux à l'intention des proches aidants, des professionnels de la santé et des services financiers font voyager notre message



# Nos réalisations

2022

Nous avons sensibilisé et informé 750 personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles ou des incapacités visibles et invisibles aux mesures fiscales disponibles.

Nous avons répondu à 316 appels à la ligne d'aide.

Nous avons participer à 49 évènements ou rencontres avec des organisations de notre communauté.

## Nous avons réalisé 20 conférences de sensibilisation et de promotion des mesures:

1. De l'argent vous attend (CIPH et REEI)
2. Nouveau programme de revenu de base du Québec
3. Le Crédit d'impôt pour personnes handicapés, le CIPH, une mesure financière incontournable
4. Le projet de loi C-22; une prestation canadienne pour personne handicapée
5. Qu'elles sont les mesures disponibles quand on vit avec la COVID longue?
6. Faire les impôts pour des personnes en situation de handicap
7. Soutenir les familles dont un membre est en situation de handicap
8. Les mesures d'aide financière pour vos patients: conférence pour les professionnels de la santé
9. Les mesures d'aide financière pour vos employés

## ACTIFS ET ENGAGÉS

Les membres de l'équipe ont contribué au sein des instances consultatives suivantes

- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Comité consultatif des personnes handicapées de l'ARC
- Le mouvement Handicap sans pauvreté
- Conseil d'administration de La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)



# Nos communications

## Notre portée sur les réseaux sociaux

4 Blogs/Vlogs en collaboration avec l'Accompagnateur

**Facebook**  
**330 abonnés**

**Linkedin**  
**440 abonnés**

**13 800**  
**visiteurs sur notre site web**

## Revue de presse

Analyses sur le Régime enregistré d'épargne-invalidité au Québec, Sans détour, Canal M, la radio de Vues et Voix, 19 décembre 2022

<https://canalm.vuesetvoix.com/sans-detour-19-decembre-2022>

Un peu de simplicité pour les personnes handicapées, La Presse

<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-06-15/prestation-canadienne/un-peu-de-simplicité-pour-les-personnes-handicapees.php?fbclid=IwAR2Lsz6dG5o6XRDJzefl9zIcrbXNJiLes7brVzSkIbxff50tNpNjLmdtElc>

Utiliser le REEI à son plein potentiel, Le type d'institution financière qui émet le REEI influence la qualité des conseils, Finance et Investissement, Carole Le Hirez, 26 octobre 2022

<https://www.finance-investissement.com/nouvelles/produits-et-assurance/utiliser-le-reei-a-son-plein-potentiel/>

# Mot du directeur du Centre d'expertise Finance et handicap

Pour rappel, il faut revenir au rôle du centre qui s'est donné pour mission de ramener de diverses manières la question du statut financier des personnes en situation de handicap dans le débat public. Trois axes d'intervention ont été choisis pour arriver à cette fin : développer les connaissances sur la santé financière des personnes en situation de handicap et de leurs proches; participer à divers comités consultatifs pour faire valoir les intérêts financiers de nos pairs et enfin intervenir directement dans le débat public en produisant des avis sur des lois ou des règlements.

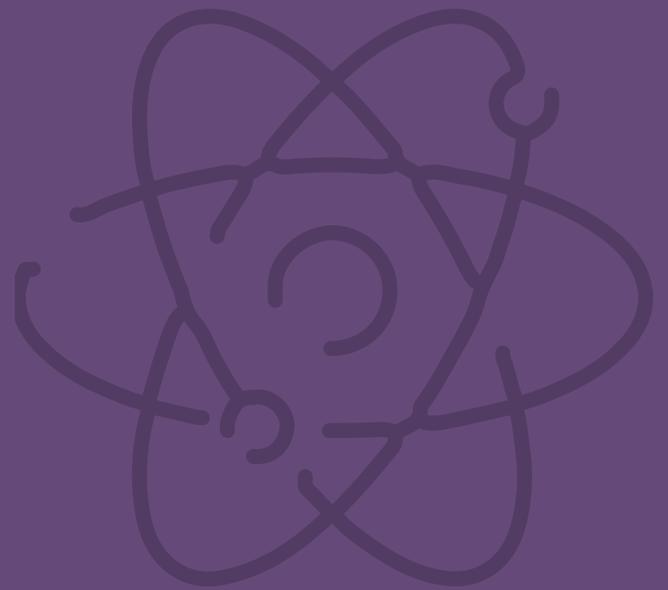
L'année 2022 nous a permis d'avancer sur ces trois fronts. Pour ce qui est de l'axe de la recherche, nous avons produit, en collaboration avec Raymond Chabot Grant Thornton deux recherches sur l'accès de la population québécoise aux principales mesures de soutien fédérales. Cette recherche a mené à 10 recommandations. Nous avons aussi initié une autre démarche de recherche de nature plus qualitative, avec le professeur Normand Boucher, dont les résultats seront publiés sous peu. Enfin, une série de contacts ont été créés avec des recherches de plusieurs facultés universitaires afin d'explorer de nouvelles avenues. De nouvelles collaborations sont sur le point de naître de cet effort.

Cette année a aussi vu le centre se positionner avantageusement dans les structures décisionnelles. Deux lettres ouvertes ont été publiées pour éveiller l'opinion publique à nos préoccupations et un avis a été produit à l'intention du ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale sur le règlement entourant le Programme de revenu de base.

Pour l'année qui s'amorce, le centre veut piloter une seconde phase de recherche avec Normand Boucher. Évidemment, nous demeurons à l'affût des occasions d'intervenir dans l'espace public par des avis et communiqués et continuons d'apporter notre contribution au sein des comités consultatifs. Cette année devrait permettre au centre de consolider sa position et de jeter les bases de son action pour les années à venir.

**Guillaume Parent**

**Ce que nous savons depuis  
la publication de nos  
études et qui nous amène  
à ajuster notre approche  
pour mieux répondre à  
notre mission**



# Quelques raisons pour lesquelles les québécoises et québécois mentionnent ne pas détenir le CIPH:



**Fait important à démystifier:**  
89 % des demandes au CIPH  
sont approuvées



## Les 65 ans et plus au Québec sont sous-représentés parmi les détenteurs de CIPH comparativement au reste du Canada



Bien que la tranche d'âge des 65 ans et plus représente 19% de la population totale du Québec, soit trois points de pourcentage de plus que dans le reste du Canada, leur proportion parmi les détenteurs de certificats pour le CIPH est inférieure de sept points de pourcentage. En bref, les personnes au sein de cette tranche d'âge au Québec ont beaucoup moins recours au CIPH que leurs homologues du reste du Canada.



**Cette tendance s'observe uniquement  
parmi les 65 ans et plus.**

Toutes les autres tranches d'âge ont une importance relativement comparable à leurs poids démographiques.

# Des recommandations qui nous indiquent le chemin à prendre

## 10 recommandations regroupées en 4 catégories qui permettent de répondre aux enjeux identifiés

### Recommandations

01

#### LE MANQUE DE RECONNAISSANCE DE L'INCAPACITÉ

- Développer une meilleure compréhension des facteurs sociaux, systémiques et procéduraux qui font de sorte que moins de Québécois et Québécoises s'identifient comme ayant une incapacité
- Mobiliser les organismes du gouvernement du Québec à sensibiliser et à informer les personnes potentiellement admissibles

02

#### LA COMPLEXITÉ DES PROCÉDURES ET LES LACUNES DE COMPRÉHENSION DES BÉNÉFICES

- Envisager d'autres portes d'accès au REEI que le CIPH qui représente un obstacle important
- Poursuivre les démarches d'information et de sensibilisation sur l'existence du REEI
- Prévoir des efforts de sensibilisation différenciés selon chaque étape du processus : CIPH, ouverture du REEI, cotisations optimales, retraits, etc.
- Inciter les institutions financières à consacrer des fonds marketing plus importants dans la promotion du REEI et proportionnels à la taille de la clientèle que les détenteurs pourraient représenter

03

#### LA COMPLEXITÉ DES MÉCANISMES DU PROGRAMME

- Simplifier les retraits et réduire les pénalités des retraits anticipés
- S'inspirer du REEE dans les procédures de simplification du REEI tel que les formules de montants de subvention accordés ou de retraits autorisés
- Augmenter, voire éliminer, le plafond de retrait annuel des PAI et des PVI

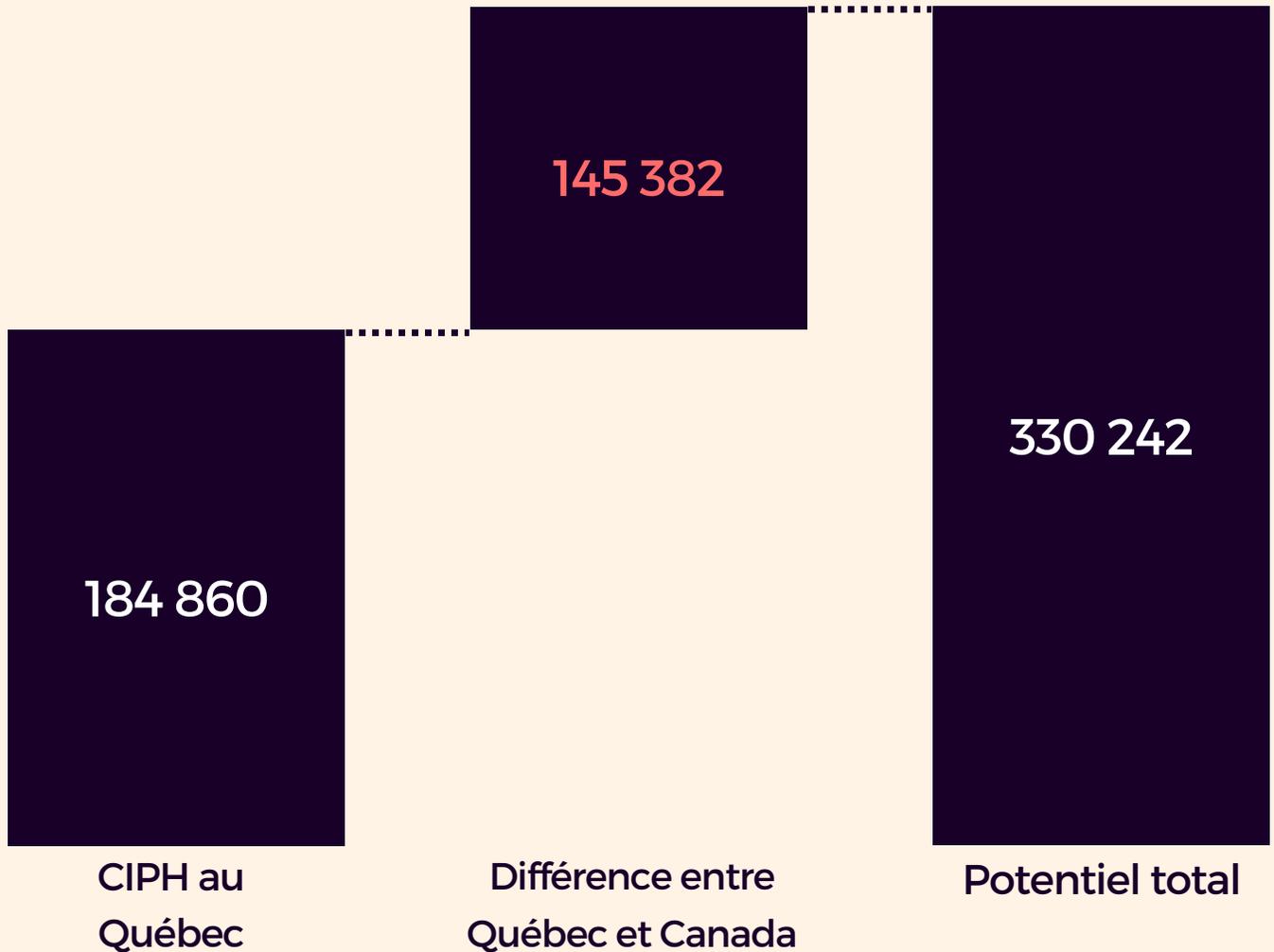
#### L'ACCÈS À DES CONSEILS DE QUALITÉ INSUFFISANTS

04

- Sensibiliser les institutions financières à soutenir les personnes avec une incapacité et à mieux répondre à leurs besoins.
- Mobiliser les organismes du gouvernement du Québec à sensibiliser et à informer les institutions financières et développer des meilleures connaissances sur les besoins

## Un objectif clair:

Que les **145 382** personnes admissibles obtiennent la mesure pour rattraper la moyenne canadienne



# Faire preuve d'ouverture et d'agilité pour apporter rapidement des solutions

Depuis l'automne 2022, l'équipe de Finautonome s'est engagée à rehausser l'accompagnement aux personnes, malgré nos ressources limitées, car il est évident que les besoins sont immenses.

Afin de rejoindre un maximum de personnes, nous sommes l'hôte de conférences d'introduction aux mesures, sur une base hebdomadaire. Grâce à une plateforme de gestion performante, nous pouvons permettre aux personnes de s'inscrire facilement et directement sur notre site web.

Notre ligne d'aide offre un accompagnement personnalisé qui sécurise plusieurs des personnes qui souhaitent entreprendre une démarche d'obtention d'une mesure. Ces accompagnements sont en fortes croissances et demandent plus de ressources.

Évidemment, les autres services qui complètent nos actions sont d'autant plus importants dans cet optique de croissances des demandes d'aide. Que ce soit le Centre d'expertise, la communauté de pratique, les services aux professionnels ou les engagements dans les instances, nous avons besoin du soutien de nos membres et de notre communauté.





**Un avant goût de**

**2023**

**Une première entente de financement de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) permettra la refonte du site Internet en vue de le rendre accessible à tous nos publics.**

**Une première entente de financement avec la Chambre des Notaires du Québec permettra la production de deux webinaires de sensibilisation à l'attention des notaires et des personnes en situation de handicap.**

**Un premier financement du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés permettra de réaliser un projet novateur avec et pour nos aînés.**

**Et nous demeurons très actifs pour maintenir une relation solide et vivante avec nos partenaires actuels et pour accueillir de nouveaux partenaires engagés qui rayonnent dans notre communauté.**

**Parce qu'ensemble, on va y arriver!**

# L'histoire de Finautonome

## Vision et persévérance

Comme la majorité des organismes communautaires du milieu, Finautonome a été fondé sous l'initiative d'un groupe de personnes qui font face aux dures réalités des personnes en situation de handicap. Guillaume Parent, conseiller financier et entrepreneur social, est l'un des pionniers de la promotion du Régime enregistré d'épargne invalidité au Québec. Indigné par l'iniquité financière, par la pauvreté et par l'écart important du Québec sur l'obtention des mesures d'aide disponibles, il a fait les démarches pour convaincre nos premiers partenaires, la Fondation Mirella et Lino Saputo et Emploi et Développement social Canada, de doter le Québec d'un organisme qui s'inspire de PLAN Institute en Colombie Britannique afin d'ouvrir le chemin des aides disponibles à celles et ceux qui y ont droit. Maintenant que Finautonome dispose d'une structure, d'un réseau et d'une équipe dédiée, il poursuit son engagement en assurant la continuité du Centre d'expertise finance et handicap et en s'impliquant sur de nombreux comités comme le Comité consultatif de l'ARC sur le CIPH et sur le comité des partenaires du marché du travail.



Notre fondateur Guillaume Parent  
Crédit photo: Catherine Desautels

# Un grand Merci!

À nos partenaires financiers et alliés de la première heure

**Canada**

Financé en partie par le Gouvernement du Canada par l'entremise de la composante Personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social (PPSD).



Aux membres du conseil d'administration 2022

**Jean-Pierre Morier**, président

**Anick Lalande**, vice-présidente

**Roxanne Duhaime**, secrétaire-trésorière

**Stéphane Dubé**

**Anne Vincent**

**Stéphane Dulude**

**Un remerciement spécial à Anick Lalande et Stéphane Dulude pour leur contribution au Conseil d'administration.**

Un remerciement

À Benoit Racette pour ses précieux et loyaux services en tant que chargé de relations aux communautés.

Merci aux généreux donateurs qui ont ouverts la voie en effectuant les premiers dons, à notre première campagne de dons individuels

Jocelyne Poulin

Léa Drouin-Gagné

Mario Pelletier

Jean-Robert Poulin

Guillaume Parent



AIDEZ-NOUS À Y ARRIVER  
**FAITES UN DON**



**FINAUTONOME**

